



Service des infrastructures, de la voirie et des transports
Direction des transports
Division du développement des transports
801, rue Brennan, 6^e étage
Montréal (Québec) H3C 0G4
☎ 514 872-3130 📠 514 872-4494

Le 18 octobre 2016

Madame Linda Carrier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission – Projet RÉM
Bureau d'audiences publiques en environnement
575, rue Jacques-Parizeau
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Réponses aux questions du BAPE à la Ville de Montréal sur le projet de
réseau électrique métropolitain de transport collectif**

Madame Carrier,

Cette lettre fait suite à la question soumise à la Ville de Montréal le 13 octobre 2016 par la commission du BAPE dans le cadre du suivi de la première partie des audiences publiques sur le projet de réseau électrique métropolitain de transport collectif (REM).

QUESTION 1 : La Ville de Montréal a adopté en 2008 un Plan de transport. Quel bilan la Ville fait-elle de ce Plan, notamment à l'égard des 21 chantiers à réaliser en dix ans qui y sont inscrits?

Au mois d'août 2013, la Ville de Montréal a rendu public le Bilan quinquennal 2008-2012 du Plan de transport 2008 de Montréal, un document exhaustif qui décrit l'état d'avancement des projets inscrits dans ce programme ambitieux qu'est le Plan. Ce bilan fait non seulement état des réalisations, mais aussi des résultats en matière de mobilité, le tout en rapport des objectifs et des cibles identifiés préalablement.

Par ailleurs, aux chapitres 14 et 15, le document fait une évaluation globale des efforts de mise en œuvre des moyens et des résultats, dont l'une spécifiquement par chantier.

Depuis lors, aucun autre bilan global n'a été produit. Cependant, bien que plusieurs conclusions contenues dans le Bilan soient encore pertinentes, il est permis de mettre à jour quelques informations. En voici les grandes lignes :

- L'amélioration des services de la STM afin d'accroître l'achalandage de 8 % en cinq ans (chantier 5) a été clairement un des grands succès du Plan de transport. L'achalandage a dépassé tous les objectifs en termes d'offre de service et d'achalandage, mais depuis 2012, le rythme de croissance de la clientèle s'est atténué avec celui des investissements;
- En transport collectif, l'expansion des mesures préférentielles pour bus (chantier 8) va bon train et l'objectif de 240 km a été majoré à 375. L'implantation d'un SRB sur le boulevard Pie-IX (chantier 8) est toutefois retardée à 2022.
- La modernisation du métro (chantier 3) est en cours avec la mise en service progressive des trains Azur alors que le prolongement de la ligne bleue vers Anjou (chantier 4) a été identifié prioritaire par le gouvernement du Québec;
- Le Train de l'Est a été mis en service en 2014 (chantier 12);
- L'implantation d'un réseau de tramways au centre de Montréal (chantier 1) n'a pas été réalisée;
- En tant que deuxième chantier du Plan de transport, la navette ferroviaire vers l'aéroport Montréal-Trudeau n'était pas encore un projet défini en 2013, mais le projet du Réseau électrique métropolitain (RÉM) propose expressément un lien vers l'aérogare via le tunnel de la montagne;
- Lors de la parution du Plan de transport, le projet d'augmentation de la capacité en transport en commun dans le corridor Champlain – Bonaventure ne spécifiait pas la nature du service souhaité car le projet était alors lié aux travaux de transformation de l'autoroute Bonaventure et au sort du pont Champlain. Maintenant que la conversion urbaine de Bonaventure s'est amorcée et que le nouveau pont Champlain est en phase de réalisation, le septième chantier prendra la forme d'un train léger à haute fréquence dans le cadre du RÉM;
- Le transport actif a été une réussite, particulièrement au chapitre du réseau cyclable et des vélos libre-service (chantier 13). L'administration s'est d'ailleurs engagée à maintenir le système Bixi et à accroître le réseau cyclable au-delà des cibles du Plan du transport. L'objectif est passé de 600 km à 1280 km de voies cyclables. En date de 2015, 730 kilomètres de voies cyclables ont été réalisés. Les résultats sont au rendez-vous avec une forte croissance du cyclisme à Montréal;
- En matière de réseau routier, un effort soutenu a été consenti au maintien et au réaménagement des actifs de voirie afin de combler le rattrapage nécessaire et d'adapter le réseau aux nouvelles réalités de la mobilité durable (partage de la chaussée, sécurisation). L'essentiel des efforts de développement des infrastructures est orienté vers l'accessibilité aux secteurs moins bien desservis;
- Enfin, le Plan de transport comprend une multitude d'interventions qui touche la qualité de vie et la sécurité. Sur ce point, la Ville et les arrondissements travaillent constamment à rendre les milieux de vie plus en accord avec les principes de la mobilité durable.

Le Bilan quinquennal 2008-2012 vous sera transmis en format électronique et il est également disponible sur le site web de la Ville de Montréal à l'adresse suivante : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/TRANSPORTS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/2013-09-05_BILAN%20QUINQUENNAL%202008-2012.PDF

En espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Madame Carrier, mes salutations les plus cordiales.



David Therrien, ing. PMP
Chef d'équipe

- c. c. M. Claude Carette, directeur de service, Infrastructures, transports et voirie (SIVT)
- M. Benoît Champagne, directeur des transports, SIVT
- M. Luc Gagnon, directeur de service, Mise en valeur du territoire (SMVT)
- Mme Isabelle Morin, chef de division, Développement des transports (SIVT)
- Mme Lise Bernier, chef de division, Aménagement et du design urbain (SMVT)
- M. Gilles Dufort, chef de division, Planification des transports et de la mobilité (SMVT)